

bpost

PB-PP | B-92730
BELGIE(N) - BELGIQUE

Action Réfugiés

Périodique trimestriel n° 164 - 4^e trimestre 2019
Bureau de dépôt - Liège x - P202 391

Édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Rue Jean d'Outremeuse, 93 - 4020 Liège
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

ÉDITO

En assistant récemment à un colloque consacré à la question de l'évaluation du travail social, j'ai été interpellée par l'intervention d'une chercheuse qui abordait la question au travers d'un prisme fort peu usité. Comme dans bien d'autres domaines, après plusieurs décennies au cours desquelles l'évaluation se limitait à une activité de reporting, l'exigence de mesurer l'efficacité des actions au travers d'une série d'indicateurs semble faire l'objet d'un large consensus. Cette universitaire, cependant, tenait à attirer l'attention de son auditoire sur deux aspects : les organisations, comme les individus d'ailleurs, sont en constante recherche d'ajustement et il est faux de penser que l'évaluation est une pratique récente ; ensuite, elle pointait le fait que l'évaluation, jamais neutre, génère potentiellement des effets indésirables. Son propos nous sera d'ailleurs illustré par une participante issue du secteur de la (re)mise à l'emploi qui expliquera que dans un contexte où le pouvoir subsidie des objectifs inatteignables,

il peut être tentant de se détourner des chercheurs d'emploi les plus marginalisés.

Tout travailleur social perçoit intuitivement son action comme une onde qui se déploie en cercles concentriques loin au-delà de l'épicentre et nous partageons tous ce fantasme, sans doute chimérique, de rendre compte des chaînes d'impacts que l'on impulse. Que notre action soit reconnue à sa juste valeur. Mais n'est-ce pas un leurre ? Par quelle méthode embrasser la complexité des impacts ? Comment établir des liens de causes à effet ? La vie est faite de nombreux aiguillages qui impriment une direction à nos parcours individuels. Qui peut honnêtement se targuer d'avoir assez de discernement pour déterminer l'origine des changements qui nous ont amenés là où nous sommes ?

Si la réflexion sur les mesures d'impact est loin d'être aboutie, vous constaterez néanmoins à la lecture des articles que vous propose ce numéro que le souci de s'ajuster aux besoins habite en tous cas les travailleurs de terrain. ■

Toute l'équipe de l'APD
vous présente ses
**MEILLEURS VOEUX
POUR 2020 !**



UNE ÉCOLE « QUI OUVRE DES FENÊTRES »

Les cours de français et les ateliers citoyens ont repris en septembre. Nos groupes, mixtes, sont constitués d'adultes d'origine étrangère, primo-arrivants pour la plupart. Une septantaine d'élèves suivent des cours de français – 400 h réparties sur l'année scolaire – auxquels s'ajoutent 60 h consacrées aux ateliers citoyens. 18 personnes qui ont déjà un bon niveau de français participent en outre à des ateliers citoyens qui leur sont dédiés.

Professeur de français langue seconde est un métier qui a beaucoup évolué. S'il y a une vingtaine d'années encore, ce rôle était souvent confié à des bénévoles désarmés face aux exigences de la mission, on sait beaucoup mieux aujourd'hui comment s'adresser à un public étranger adulte. Nos formateurs, qui ont suivi le mouvement, sont amenés à concevoir en permanence de nouveaux outils au service d'un apprentissage qui mobilise véritablement l'apprenant.

C'est dans cet esprit que nous avons réalisé l'an dernier un petit film d'animation « *On cherche tous quelque chose* » toujours visible sur notre site. C'est encore dans l'objectif de placer les apprenants en position d'acteurs singuliers tout en les plongeant dans une démarche d'élaboration collective que nous lançons un nouveau projet, en partenariat avec *Caméra etc.*

Il s'agit cette fois de réaliser des portraits et des autoportraits avec un groupe d'adultes n'ayant été scolarisés que de manière rudimentaire au pays. Les apprenants seront d'abord familiarisés à cet art. Quand ils auront acquis suffisamment d'habileté, ils pourront réaliser leur autoportrait ou encore le portrait d'autres apprenants sur une vitre transparente. Une caméra placée derrière la vitre permettra de filmer le geste en direct. Cette technique nous a été inspirée par le film « *Le mystère Picasso* », réalisé par Henri-Georges Clouzot.

Les apprenants seront invités à formuler des émotions : « *Sur ce portrait, je suis triste parce que ma famille est restée au pays, et je suis seul(e) ici.* » Ou « *Sur ce portrait, Ali est stressé parce qu'il ne trouve pas d'appartement* ». Ou encore « *Ici, je suis heureux(se) car mon fils a réussi ses examens* ». Les textes, élaborés en classe, seront enregistrés en studio et synchronisés avec les images. Une chanson devrait même être écrite pour accompagner le générique.

Le projet mobilisera toute une série de compétences et favorisera les apprentissages. D'abord parce que les apprenants seront amenés à s'exprimer tout au long du travail et même à enregistrer leur voix. Ensuite parce qu'ils écriront les textes qui accompagneront les images. Il est toujours plus stimulant d'écrire pour faire passer un message amené à être diffusé que d'écrire pour s'exercer. Mine de rien, un projet de ce type contribue en outre à renforcer les aptitudes graphiques. L'arrondi d'un visage, tracé de droite à gauche sera, par exemple, une manière d'aborder le « a », le « o », et toutes les lettres rondes.

Autre bénéfice attendu : Permettre à un public parfois mal à l'aise quand on s'éloigne de l'ici et maintenant de se familiariser à l'abstraction. Une faculté importante pour l'apprentissage des règles grammaticales et de syntaxe, pour se projeter dans le passé et le futur, émettre des hypothèses...

Que ce soit pour des raisons financières, familiales ou pour d'autres raisons encore (méconnaissance, impression d'intrusion dans un monde qui n'est pas le sien...), les apprenants faiblement scolarisés sont généralement éloignés du monde de l'art. Ce projet constitue une occasion de les inviter à pénétrer dans cet espace inconnu qui, s'il est d'abord une source de plaisir, peut également favoriser la confrontation des points de vue et des goûts. Une démarche importante pour des personnes à qui la migration impose de reconsidérer son système de croyances, de valeurs, ... Une de nos apprenantes qui échangeait avec une assistante sociale sur le fait qu'auparavant elle était complètement couverte de noir et marchait derrière son mari a lancé « *Oufti mais l'école ça ouvre des fenêtres !* ».



UNE PERMANENCE JURIDIQUE QUI ENRICHIT LE SERVICE SOCIAL

Nous vous l'avions annoncé, nous avons décroché un subside qui nous a permis de nous adjoindre les compétences d'une juriste qui, de surcroît, à une longue expérience du Barreau. Ses compétences pointues en Droit des étrangers conjuguées à notre expérience des pratiques administratives nous permet de travailler très efficacement. Son apport est pour nous particulièrement éclairant sur les questions qui font appel à la réglementation du pays d'origine.

Sans surprise, parmi toutes les problématiques qui se posent spécifiquement aux étrangers, c'est toujours la question du regroupement familial qui accapare l'essentiel de notre attention. La loi n'est en soit pas particulièrement compliquée

mais les procédures d'introduction des demandes se sont considérablement complexifiées et nombre de visas sont refusés soit parce que les demandeurs étaient mal informés des attentes de l'Office des Etrangers ou parce que les dossiers n'ont pas été montés avec suffisamment de rigueur. Il faut dire qu'une imprécision ou une erreur commise par l'autorité du pays d'origine peut être fatale. Et dans certains pays, l'administration est extrêmement défaillante !

Nous continuons par ailleurs à être sollicités pour des problèmes les plus divers : allocations familiales, bourses d'étude, problèmes liés à la vie quotidienne.

On l'a souvent dit, ces nombreuses démarches tous azimuts constituent

pour nous un formidable levier pour créer une relation qui permet un travail en profondeur. C'est ainsi que de nombreuses difficultés qui parfois comportent une dimension interculturelle nous sont déposées. Un privilège pour nous qui ambitionnons non seulement d'aider les migrants à résoudre leurs nombreux problèmes administratifs mais également de faciliter leur insertion.



L'ACCUEIL DES MINEURS : UN PROJET TOUJOURS PERFECTIBLE



À la Maison d'Accueil Dominique Pire les Mineurs Étrangers Non Accompagnés passent et se succèdent. On nous rapporte que notre projet est souvent perçu à l'extérieur comme une initiative modèle.

Soucieux d'accompagner au mieux les jeunes qui arrivent chez nous, bien souvent en détresse psychologique, nous avons cherché les moyens de contourner leur résistance culturelle à l'idée d'entamer une psychothérapie (« *les psy, c'est pour les fous* »).

Grâce à un financement ponctuel, nous avons pu nous adjoindre la collaboration d'un psychologue spécialisé dans les problématiques spécifiques aux MENA qui, en participant régulièrement à des activités communautaires, a réussi à gagner la sympathie des jeunes, leur permettant ainsi d'exprimer leurs difficultés ou leurs craintes dans un travail individuel plus en profondeur.

Parallèlement, des séances de supervision de l'équipe éducative ont permis de mieux outiller l'assistant social et l'éducateur pour aborder les problématiques rencontrées quotidiennement avec ces jeunes fragilisés.

Le projet « MENA » prend de l'ampleur puisque nous venons de louer une maison d'une capacité de quatre personnes. Située à 5 minutes de la Maison Dominique Pire, le nouveau bâtiment accueillera très prochainement des jeunes qui ont toujours besoin du soutien de l'équipe éducative mais qui sont déjà bien engagés dans leur cheminement vers l'autonomie.

L'engagement et la créativité de l'équipe ne permettent cependant pas toujours

de réparer en quelques mois des traumatismes profonds. Si certains réussissent le passage à la vie autonome, d'autres, reconnaissons-le, peinent à trouver ou à conserver un équilibre une fois livrés à eux-mêmes. Constat qui nous amène à travailler pour l'instant à la mise sur pied d'un programme de parrainages susceptible de prolonger l'accompagnement.

L'adaptation est sans conteste une qualité souvent sollicitée dans le secteur associatif. Sans concertation aucune, Fedasil, l'agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile, a décidé d'orienter vers les partenaires du CIRE des mineurs toujours en procédure d'asile. Un geste que nous considérons comme un manque de respect tant pour les jeunes concernés que pour notre structure d'accueil. Nous tentons toujours d'armer le personnel en place pour la mission qui lui est confiée et les besoins d'un demandeur d'asile ne sont pas les mêmes que ceux de jeunes dont le séjour est assuré. Il nous faut donc maintenant former le personnel à accompagner adéquatement ces jeunes dans la procédure d'asile.

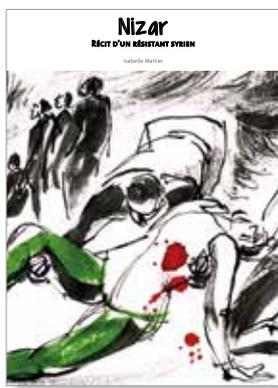


UN TÉMOIGNAGE... UN LIVRE

Grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'appel à projets « Démocratie ou barbarie », nous venons de boucler la réalisation d'un petit livre intitulé *Nizar Récit d'un résistant syrien*. Nous avons vu dans cette démarche une opportunité de répondre à deux de nos préoccupations : donner à comprendre des raisons pour lesquelles des gens forcent les portes que l'Europe leur claque violemment à la face et surtout rappeler avec véhémence le besoin de protection qu'ont les réfugiés lorsque le péril s'abat sur eux. Le financement qui nous a été accordé nous a permis de confier à Isabelle Marlier, anthropologue de formation, le soin de recueillir le témoignage d'un usager du service social. Nizar, le narrateur du récit, menait une vie ordinaire avec sa femme et ses enfants lorsque la guerre a éclaté en Syrie. Rien ne le prédisposait à entrer en résistance. Mais lorsque son voisin est tué par les forces antiterroristes lors d'une manifestation pourtant pacifiste, il décide d'agir. Il nous parle de son engagement, de ce qu'il lui a coûté et de l'exil.

Le récit est illustré par Laura Genz, une dessinatrice parisienne militante pour les droits des migrants. Le récit est introduit par une note qui donne quelques repères historiques, culturels et géopolitiques. Il est également enrichi d'encarts qui donnent des clés à qui veut comprendre les enjeux géopolitiques de ce conflit.

Le livre de 62 pages, format 15,5 x 21,6 cm est en vente au prix de 5 € + frais de port (2,85 € pour la Belgique). Il peut être commandé auprès de notre secrétariat au 04 /342 06 02, par courriel : communication@apdasbl.be ou encore sur notre site internet : www.aideauxpersonnesdeplacees.be



SIÈGE SOCIAL

Aide aux Personnes Déplacées
Rue Jean d'Outremeuse, 93/1
4020 Liège
Tél. 04/342 06 02

E-mail : administration@apdasbl.be

www.aideauxpersonnesdeplacees.be

NUMÉROS DES COMPTES :

en Belgique

Aide aux Personnes Déplacées
Rue Jean d'Outremeuse, 93/1
4020 Liège

Banque de la Poste

IBAN : BE41 0000 0756 7010
BIC : BPOTBEB1

en France

Aide aux Personnes Déplacées
Chemin Rouge de Fontaine
59650 Villeneuve d'Ascq

Crédit du Nord-Lille 2906-113342-2

FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086
BIC : NORDFRPP

au Grand-Duché de Luxembourg

Aide aux Personnes Déplacées
Compte C.C.E. Luxembourg 1000/1457/2
IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000
BIC : BCEELULL

En Grande Bretagne

Father Pire Fund
Camberwell Branch (206651)
P.O. BOX 270

London SE 154 RD - A/C 50361976

IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76
SWIFT BIC : BARCGB22

Formulaire d'ordre permanent

À compléter, signer et remettre à votre banque.

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Rue :

Numéro : Boîte : Code postal : Localité :

IBAN : - - -

souhaite soutenir les activités de l'association Aide aux Personnes Déplacées et prie mon organisme bancaire de verser mensuellement par le débit de mon compte la somme de

10 euros - 20 euros - (montant au choix).

à partir de la date suivante :/...../.....

Les dons peuvent être effectués sur le compte de :

AIDE AUX PERSONNES DEPLACEES

93, rue Jean d'outremeuse - 4020 Liège

IBAN : BE41 0000 0756 7010 - BIC : BPOTBEB1

avec en communication : "don par ordre permanent".

Date :/...../.....

Je reste libre d'interrompre ces versements à tout moment.

Signature :

SOUTENEZ-NOUS

Faites un don
ou permettez-nous
de mieux planifier
nos actions
en optant pour
un ordre permanent.

Tout don supérieur ou égal à 40€ (au total sur l'année), versé sur un compte en Belgique, donne droit à une exonération fiscale vous permettant de récupérer jusqu'à 45% du montant versé. Une attestation fiscale vous sera envoyée l'année suivante.

Vos nom et adresse ne seront jamais communiqués à des tiers. Comme le précise la loi sur la protection de la vie privée, vous pouvez à tout moment avoir accès aux informations vous concernant.

Avec le soutien de la
Wallonie